

**COLLECTIF FEMINISTE
CONTRE LE VIOL**

VIOLS FEMMES INFORMATIONS

N° national **0 800 05 95 95**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE / LUN-VEN 10H - 19H

Processus de domination conjugale

Marie-France CASALIS

Une définition de la violence faite aux femmes

"La violence faite aux femmes désigne tout acte de violence fondé sur l'appartenance au sexe féminin, causant ou susceptible de causer aux femmes des dommages ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, et comprenant la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée."

(Déclaration de l'ONU sur l'Élimination de la violence contre les femmes – novembre 1993)

Le viol est un crime

Le Code Pénal définit le viol :
article 222-23

**« Tout acte de pénétration sexuelle,
de quelque nature qu'il soit,
commis sur la personne d'autrui
par violence, contrainte, menace ou surprise
est un viol. »**

L'exercice de l'autorité parentale

Le 22 décembre 2016, l'article 68 de la loi Égalité et Citoyenneté introduit une modification du Code civil :

« L'exercice de l'autorité parentale exclut tout traitement cruel, dégradant ou humiliant, y compris tout recours aux violences corporelles. »

Article 371-1 du Code civil

Distinguer : le « conflit conjugal » de la « violence conjugale »

- *Le conflit* implique interaction , débat - Il est à même d'entraîner une négociation et de faire évoluer les points de vue.
- *La violence conjugale* est un processus de domination au cours duquel l'un des deux conjoints installe et exerce une emprise sur l'autre en usant :
- «.. de tromperie, de séduction, de menaces, de contraintes ou de tout autre moyen à l'encontre de toute femme et ayant pour but et pour effet :
- *de l'intimider, de la punir, ou de l'humilier,*
 - *ou de la maintenir dans des rôles stéréotypés liés à son sexe,*
 - *ou de lui refuser sa dignité humaine, son autonomie sexuelle, son intégrité physique, mentale et morale,*
 - *ou d'ébranler sa sécurité personnelle, son amour-propre, sa personnalité,*
 - *ou de diminuer ses capacités physiques ou intellectuelles."*

(Définition groupe experts de l'ONU 1994).

Des chiffres sur les violences faites aux femmes

ENQUÊTE NATIONALE SUR LES VIOLENCES ENVERS LES FEMMES EN France - (ENVEFF)

Réalisée par l'Institut de démographie de Paris
auprès de 6 970 femmes en France métropolitaine,
âgées de 20 à 59 ans

RÉSULTATS : Violences dans la relation de couple

Dans les 12 mois précédant l'enquête :

1 sur 10 a été victime de violences
exercées par son conjoint/concubin
soit en Île-de-France : 350 000 femmes

Violences dans la relation de couple

C'est le lieu où sont perpétrées le plus grand nombre de toutes les formes de violence :

- **Agressions et violences verbales**
(insultes, menaces, chantage affectif) 4,3 %
- **Pressions psychologiques**
(actions de contrôle, d'autorité, attitude de dénigrement et de mépris) 37,0 %
- **Agressions physiques**
(coups, tentatives de meurtre, séquestration et mise à la porte) 2,5 %
- **Agressions sexuelles**
(agissements sexuels imposés, viols) 0,9 %

soit en Île-de-France : 22.000 femmes

Violences dans la relation de couple

2 femmes sur 3 ont parlé pour **la 1ère fois**, à l'occasion de cette enquête, des pratiques sexuelles imposées et des viols perpétrés par leur conjoint.

Pour toutes les formes de violences les femmes les plus jeunes **20 – 24 ans** subissent davantage de violences que leurs aînées.

Proportion de femmes victimes d'agressions physiques ayant fait une démarche auprès des diverses institutions

	Agressions physiques au cours des 12 derniers mois		
	Travail	Couple	Espace public
Avocat / Représentant du personnel	21%	6%	5%
Médecin	21%	24%	23%
Police / Gendarmerie	32%	13%	43%
Dépôt de plainte	32%	8%	35%
Suites judiciaires	21%	6%	10%

- 1 victime sur 5 a consulté un médecin
- Forte différence de démarche auprès de la Police selon la sphère concernée...
- Fort décalage pour les plaintes déposées.

Etude nationale des décès au sein du couple 2016

En 2016 :

123 femmes tuées par leur conjoint (ou ex conjoint).

Et 14 par leur compagnon « non-officiel ».

34 hommes ont été tués par leur partenaire de vie (dont 1 au sein d'un couple homosexuel).

61% des femmes qui ont tué leur conjoint avaient antérieurement dénoncé des violences conjugales.

Et 5% des hommes qui ont tué leur conjointe avaient également antérieurement dénoncé les violences conjugales.

Etude nationale des décès au sein du couple 2016

25 enfants ont été tués dans le cadre de violences au sein du couple parental
9 ont été tués par leur père en même temps que leur mère, et **16** sans que l'autre parent soit tué.

Dans 13 affaires les meurtres ont été commis devant les enfants

16 enfants ont été témoins de la scène de crime présents ou découvrant le meurtre en rentrant à la maison.

8 enfants ont donné l'alerte ou appelé les secours.

88 enfants sont devenus orphelins

Etude nationale des décès au sein du couple 2016

Après leurs actes, 45 hommes et 2 femmes se sont suicidés

2 femmes et 8 hommes ont fait une tentative de suicide.

36,96% des auteurs d'homicides étaient déjà connus des services de police ou gendarmerie.

Etude nationale des décès au sein du couple 2015

En 2015 :

115 femmes tuées par leur (ex) conjoint.

Et 7 par leur compagnon « non-officiel ».

Sur les 122 femmes tuées, au moins 44 étaient victimes de violences antérieures.

36 enfants ont été tués dans le cadre de violences au sein du couple parental

13 ont été témoins du meurtre

21 hommes ont été tués par leur partenaire de vie (dont 1 au sein d'un couple homosexuel).

En moyenne, chaque année, on estime que :

216 000 femmes (18 à 75 ans)
sont **victimes de violences conjugales graves.**

1 femme décède tous les 3 jours

LES TYPES D'AGRESSION

VIOLENCE PSYCHOLOGIQUE

VIOLENCE VERBALE

VIOLENCE PHYSIQUE

VIOLENCE ÉCONOMIQUE

VIOLENCE SEXUELLE

VIOLENCE PSYCHOLOGIQUE

- ☞ "T'es bonne à rien !"
- ☞ "Regarde de quoi t'as l'air"
 - ☞ "T'es qu'une incapable"
 - ☞ "T'es qu'une malade"
- ☞ "Tu sais, personne ne te croira"
 - ☞ "Tu reverras plus jamais les enfants"
 - ☞ "T'es qu'une merde !"
- ☞ "Si tu me quittes, j'te fais la peau"
 - ☞ "Je vais te pourrir la vie"

**DES MENACES.... TOUJOURS DES MENACES...
ENCORE DES MENACES**

VIOLENCE VERBALE

HURLEMENTS ET VOCIFÉRATIONS

et inversement

SILENCE, REFUS DE COMMUNIQUER

- ➡ "Prépare-toi, tu vas l'avoir ta dérouillée"
- ➡ "Pas la peine de filer doux, j't'aurais"
- ➡ "Où que tu ailles, j'aurai ta peau pétasse"

➡ "Putain !"

➡ "Salope"

➡ "Traînée"

**INSULTES, GROSSIÉRETÉS, OBSCÉNITÉS,
INJURES SEXUELLES**

Ces deux formes de violence **psychologique et verbale**

permettent à l'agresseur, sans porter aucun coup, d'atteindre le but recherché :

- **créer une tension insupportable pour sa conjointe**
- **maintenir un climat de peur et d'insécurité**

VIOLENCE PHYSIQUE

Atteintes à l'intégrité corporelle

- 👉 cracher au visage
- 👉 tirer les cheveux
- 👉 bousculer
- 👉 pousser
- 👉 secouer
- 👉 taper

Causer des blessures

- | | | |
|------------|-------------|---------------|
| 👉 morsures | 👉 entailles | 👉 lacérations |
| 👉 coupures | 👉 fractures | 👉 brûlures |

VIOLENCE PHYSIQUE CONTRE OU AVEC DES OBJETS

- **détruire** vaisselle et mobilier, ce qui vient de la famille,
- **déchirer** les papiers personnels, les vêtements,
- **priver** de l'usage du téléphone, de nourriture, de traitement médical,
- **confisquer des objets** notamment clés, papiers.
- **séquestrer**
- **battre** avec des instruments et des armes, des outils etc..
- **infliger** des brûlures : eau chaude, fer à repasser, huile bouillante, etc..
- **Mettre sous terreur** Conduite automobile dangereuse
Violence contre les animaux...

VIOLENCE ÉCONOMIQUE

Elle vise à priver de ressources

Quand la femme n'est pas salariée :

- Ne plus donner "l'argent du ménage".
- Exiger des comptes au centime près pour le moindre achat.
- Refuser toute dépense pour l'entretien personnel de la victime.

Quand la femme est autonome financièrement :

- Lui interdire d'exercer un emploi salarié.
- L'obliger à changer de profession.
- Faire porter sur son salaire toutes les dépenses incompressibles du ménage.
- Ne plus participer personnellement aux charges du ménage (frais liés à l'éducation des enfants, frais de logement : emprunts, loyers, crédits, frais médicaux).
- Détourner son salaire.

VIOLENCE SEXUELLE

Sérvices sexuels et viols

- Coups et blessures sur les parties génitales et sexuelles
- Relations sexuelles contraintes
- Viols
- Agissements sexuels imposés
- etc..

Exploitation sexuelle

- Relations imposées avec plusieurs partenaires
- Proxénétisme
- etc...

Pornographie

- Contraindre à voir ou écouter du matériel pornographique
- Contraindre à poser pour photos ou vidéos
- Obliger à prendre des positions dégradantes
- Relations sexuelles devant témoins etc...

LE FAIT QU'UNE FEMME

NE PRÉSENTE PAS DE
BLESSURES PHYSIQUES

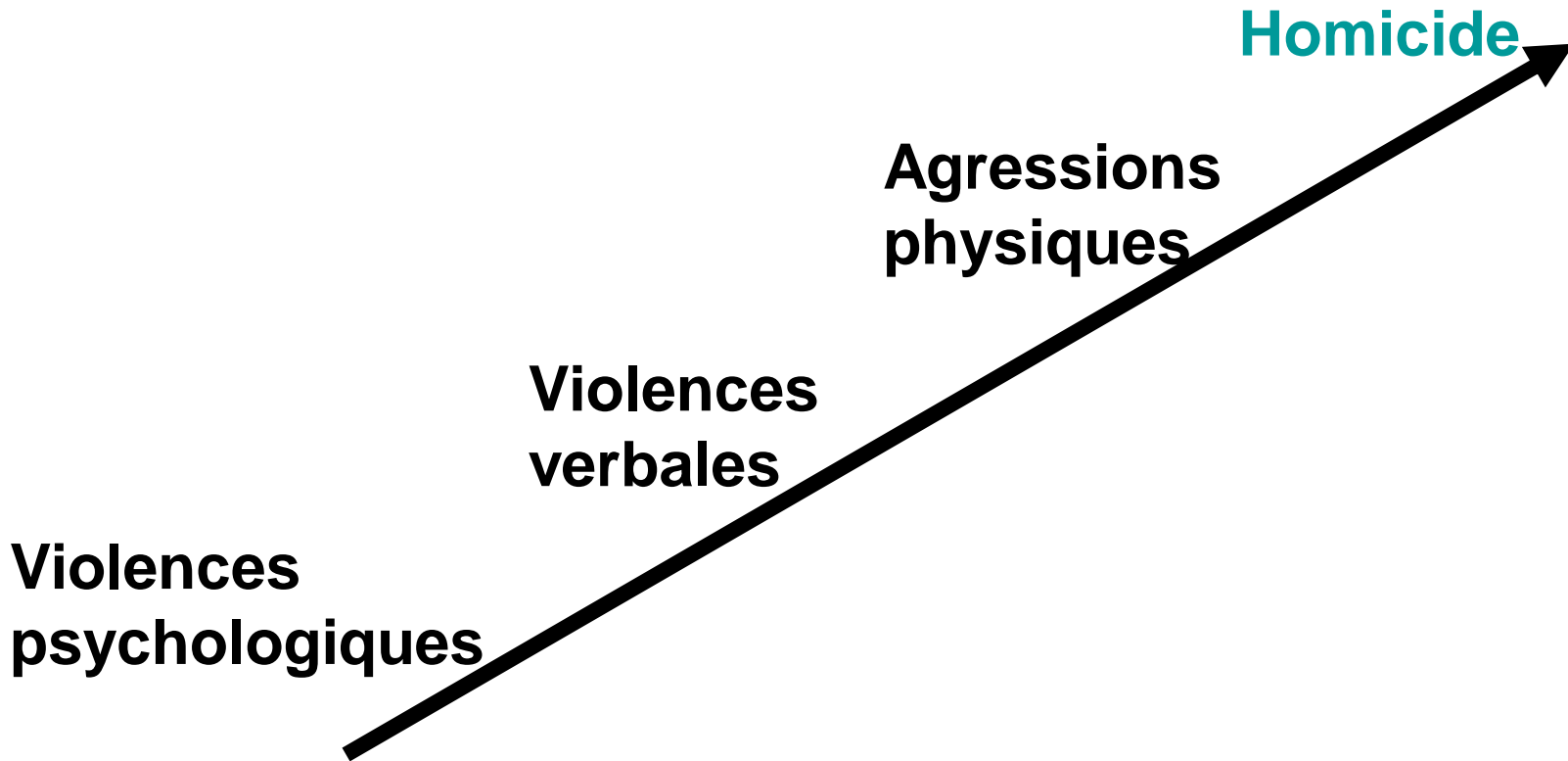
NE SIGNIFIE PAS

QU'ELLE N'AIT ÉTÉ NI BATTUE,

NI VIOLENTÉE

ESCALADE DE LA VIOLENCE

La violence s'installe progressivement dans le couple



ESCALADE DE LA VIOLENCE

Cette évolution peut se développer sur de très longues périodes.

Il peut y avoir violence psychologique et verbale pendant des années avant la première agression physique.

Dans la majorité des cas, le comportement du conjoint violent est de plus en plus dangereux et s'aggrave avec le temps.

CYCLE DE LA VIOLENCE

4 PHASES

1. TENSION

	Dominant(e)
<p>Conflits, divergences</p> <ul style="list-style-type: none">•Éducation des enfants•Relation avec la famille•Choix budgétaires•Décisions de vie familiale•Divergence d'opinion•Grossesse	<p>Tension Frustration Manque de satisfaction Menace</p>

1. TENSION

	Dominant(e)	Dominé(e)
Conflits, divergences <ul style="list-style-type: none">•Éducation des enfants•Relation avec la famille•Choix budgétaires•Décisions de vie familiale•Divergence d'opinion•Grossesse	Tension Frustration Manque de satisfaction Menace	Crainte Peur Terreur

2. AGRESSION

	Dominant(e)
<ul style="list-style-type: none">. Agression verbale. Psychologique. Physique. Sexuelle	Recours à la violence

2. AGRESSION

	Dominant(e)	Dominé(e)
<ul style="list-style-type: none">. Agression verbale. Psychologique. Physique. Sexuelle	Recours à la violence	Colère

2. AGRESSION

	Dominant(e)	Dominé(e)
<ul style="list-style-type: none">. Agression verbale. Psychologique. Physique. Sexuelle	Recours à la violence	Colère Humiliation Tristesse Impuissance Désespoir

3. DÉNI, TRANSFERT DES RESPONSABILITÉS

	Dominant(e)
.Constat des effets de la violence	Déni de la gravité des faits Déresponsabilisation Transfert de la responsabilité sur la victime

3. DÉNI, TRANSFERT DES RESPONSABILITÉS

	Dominant(e)	Dominé(e)
.Constat des effets de la violence	Déni de la gravité des faits Déresponsabilisation Transfert de la responsabilité sur la victime	Responsabilisation Culpabilisation Auto-accusation

4. RÉMISSION, SURSIS AMOUREUX

	Dominant(e)
<ul style="list-style-type: none">. Promesses. Cadeaux. Sorties. Fleurs	<p>Cherche à faire excuser sa conduite et obtenir le pardon</p>

4. RÉMISSION, SURSIS AMOUREUX

	Dominant(e)	Dominé(e)
<ul style="list-style-type: none">. Promesses. Cadeaux. Sorties. Fleurs	Cherche à faire excuser sa conduite et obtenir le pardon	Espoir de changement Reprise de l'espoir Effacement du vécu violent Efforts pour minimiser, excuser, nier les faits

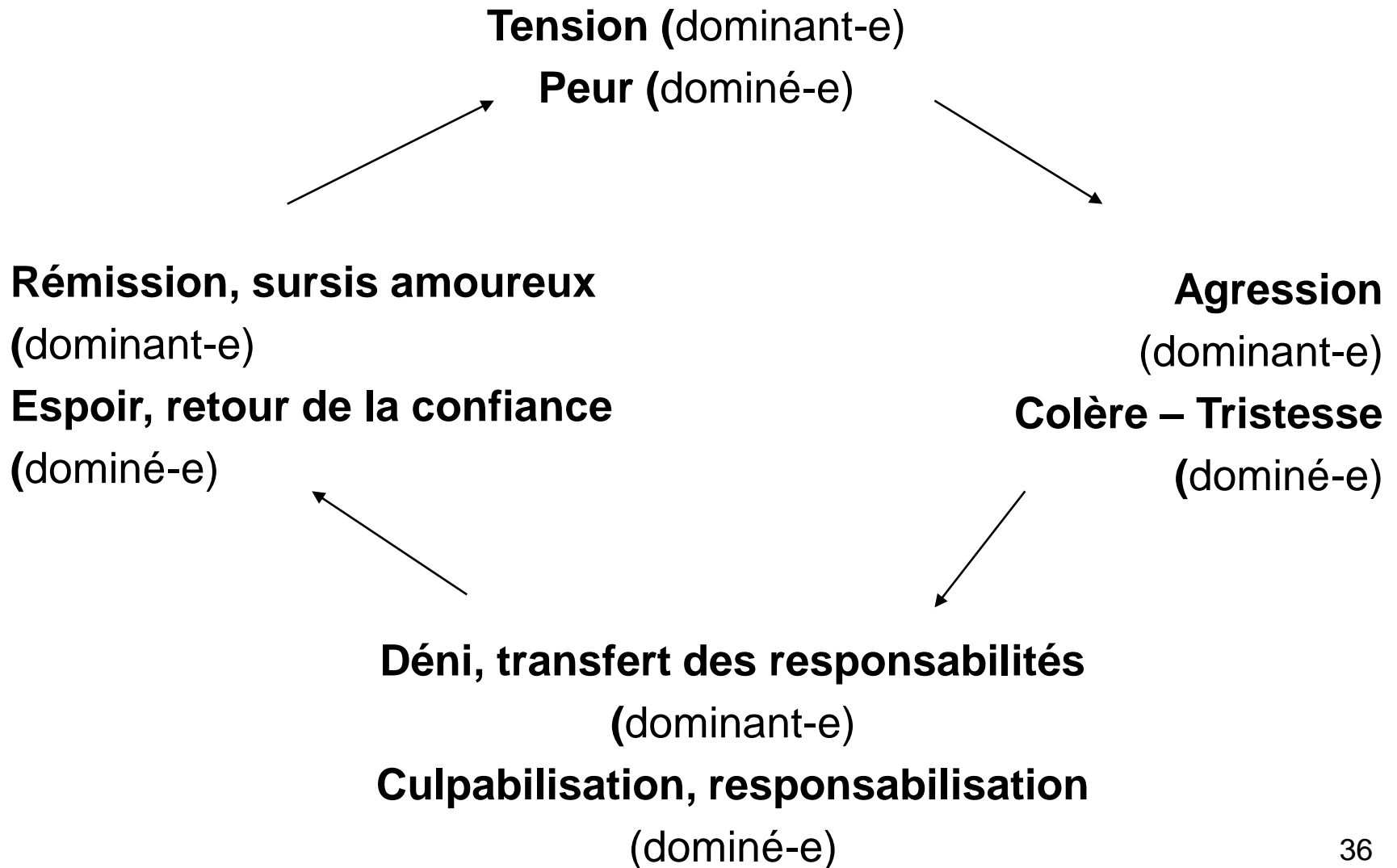
C'est le calme avant la récursive.

**L'agresseur constate qu'aucune
conséquence dommageable pour lui n'a
découlé de ses actes violents.**

**Il teste son impunité. Le climat de
domination se réinstalle.**

**Violences psychologique et verbale
reprennent et le cycle recommence.**

SCHÉMA DU CYCLE DE LA VIOLENCE



VÉCU DES FEMMES VIOLENTÉES

Les femmes vivent des situations émotives gravement perturbantes provoquant une série de répercussions :

1. Perte de l'estime de soi

2. Sentiments contradictoires envers l'agresseur

- Amour et agressivité
- Espoir et attachement affectif
- Terreur

3. Anxiété de la rupture et du départ

- responsabilisation quant à l'échec conjugal et familial
- prise en charge des enfants

4. Pressions de l'entourage

- culpabilisation autour du statut de victime et de l'échec conjugal
- reproches quant à la conduite adoptée
- demandes irréalistes : "tu n'as qu'à...", "il faut que tu fasses ça"

VÉCU DES FEMMES VIOLENTÉES

5. Conséquences du départ

- économiques
- sociales
- affectives
- familiales
- professionnelles

6. Absence d'appuis

- amicaux
- juridiques
- sociaux

7. Méconnaissance et sous-information

- de ses droits personnels
- des recours
- des possibilités

LES TYPES DE RUPTURES

1. Rupture rapide

s'effectue dès les premières manifestations de la violence

LES TYPES DE RUPTURES

1. Rupture rapide

s'effectue dès les premières manifestations de la violence

2. Rupture différée, à contrecœur

après plusieurs années de violence, « après avoir tout essayé »

LES TYPES DE RUPTURES

1. Rupture rapide

s'effectue dès les premières manifestations de la violence

2. Rupture différée, à contrecœur

après plusieurs années de violence, « après avoir tout essayé »

3. Rupture évolutive

la rupture s'effectue à travers une succession de départs et de retours, de séparation et de retrouvailles

LES TYPES DE RUPTURES

1. Rupture rapide

s'effectue dès les premières manifestations de la violence

2. Rupture différée, à contrecœur

après plusieurs années de violence, « après avoir tout essayé »

3. Rupture évolutive

la rupture s'effectue à travers une succession de départs et de retours, de séparation et de retrouvailles

Pour les femmes sous l'emprise d'un conjoint violent, ce mode de rupture est le plus fréquent et permet :

- d'expérimenter les ressources existantes
- de retrouver sa capacité d'autonomie
- de tester la solitude
- de découvrir la sécurité
- de vérifier ses capacités à vivre et à s'organiser seule

Les intervenants doivent :

- ❑ comprendre ce mécanisme**
- ❑ manifester leur solidarité et leurs encouragements**
- ❑ ne pas porter de jugement négatif sur les décisions successives de la femme engagée dans ce processus.**

Éléments spécifiques de la stratégie des auteurs de violences sexistes

1. Isoler la victime

Éléments spécifiques de la stratégie des auteurs de violences sexistes

2. La dévaloriser, la chosifier

- humilier, dénigrer, critiquer, moquer, insulter, affaiblir,
- avec la double conséquence : qu'elle ne répliquera plus, qu'elle perdra l'estime d'elle-même

Éléments spécifiques de la stratégie des auteurs de violences sexistes

3. Inverser la culpabilité

- Transférer la responsabilité de la violence à la victime
- Ne se reconnaître aucune responsabilité dans le passage à la violence
- elle a provoqué, elle souhaitait que je fasse ça, elle m'a énervé

Éléments spécifiques de la stratégie des auteurs de violences sexistes

4. Instaurer un climat de peur et d'insécurité, mettre sous terreur

- Se présenter comme tout puissant
- User de menaces et en mettre quelques-unes en œuvre
- Représailles sur les proches.

Éléments spécifiques de la stratégie des auteurs de violences sexistes

5. Agir en mettant en place les moyens d'assurer son impunité

- Recruter des alliés
- Organiser une coalition contre les faibles
- Prévoir d'impliquer la victime potentielle dans le déroulement des faits
- **Verrouiller le secret.**

Contrecarrer, contrebalancer, déjouer la stratégie de l'agresseur (1)

Pour venir en aide aux victimes **faire l'inverse de ce qu'a cherché à accomplir l'agresseur :**

1. Il l'a isolée.

Je me rapproche.

Je manifeste mon intérêt pour elle, je fixe un autre rendez-vous. **Je la mets en relation** avec un réseau de partenaires. **Je l'aide à repérer autour d'elle qui peut l'aider**, la soutenir.

2. Il l'humilie, la traite comme un objet.

Je la valorise, je mets en exergue chacune de ses actions.

Elle est courageuse, elle cherche une solution, elle envisage des possibilités, je salue ses capacités : avec les enfants, dans son emploi, vis-à-vis de sa famille, dans son parcours de démarches etc... **Je l'incite à décider et je valide ses décisions.**

Contrecarrer, contrebalancer, déjouer la stratégie de l'agresseur (2)

3. Il la rend responsable de la situation

Je m'appuie sur le droit, sur la loi pénale pour attribuer à l'auteur de violence la pleine et totale responsabilité de ses actes.

4. Il fait régner la terreur

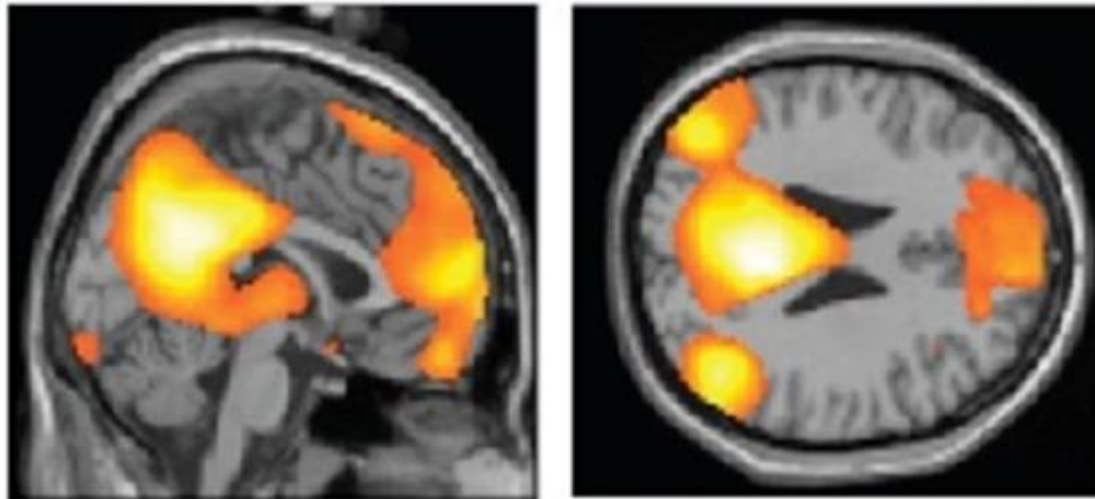
Je me préoccupe d'assurer sa sécurité.
Je résiste à l'emprise de la peur **en fondant mon raisonnement** et mes déclarations **sur la loi** qui interdit, protège et réprime.

5. Il cherche à assurer son impunité en recrutant des alliés

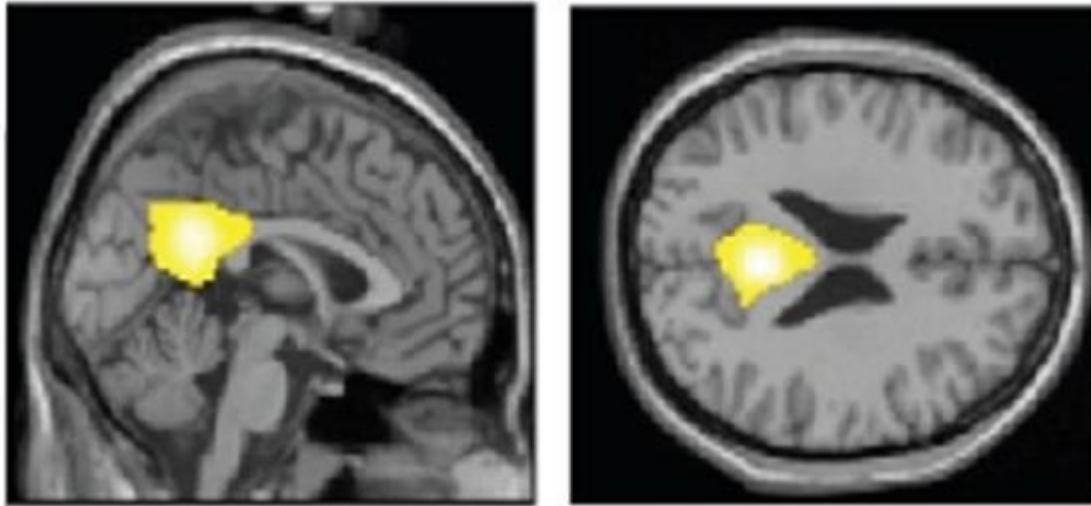
Je suis sur mes gardes pour ne pas être recruté-e parmi ses alliés.

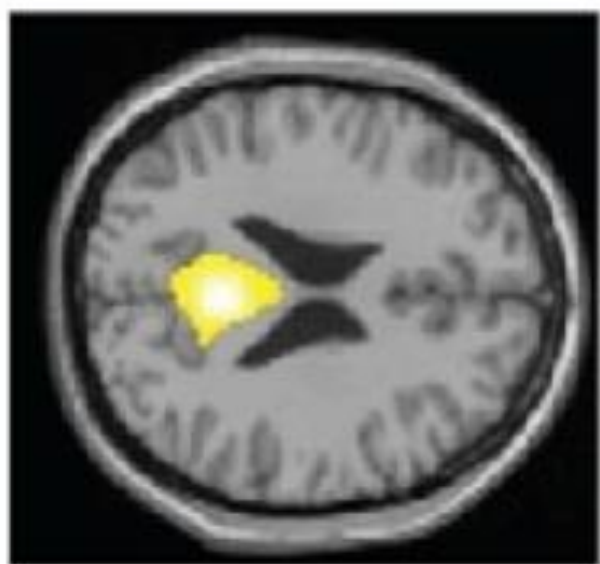
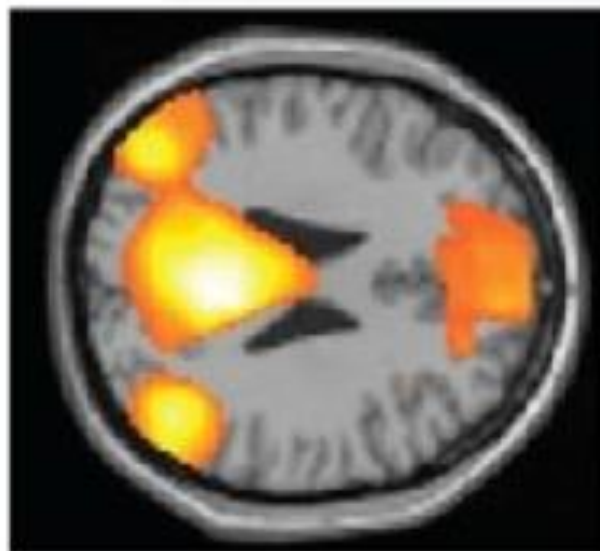
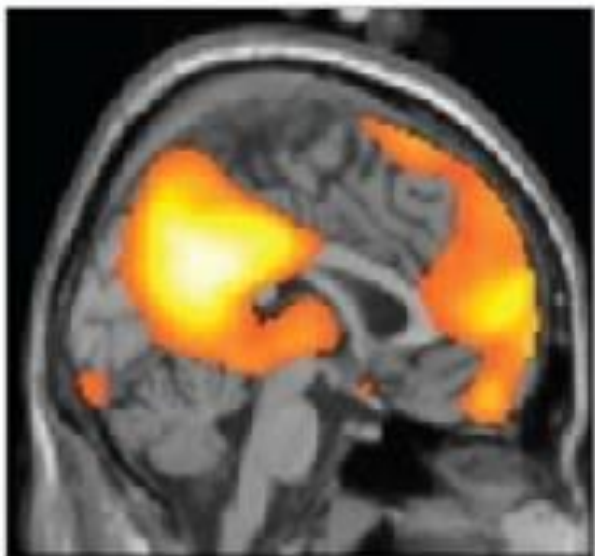
Je résiste aux réflexes ancestraux : **déni de la gravité** des faits, recours au **fatalisme**, paresse à affronter les personnes dominatrices et choix de **procédures relevant davantage de la médiation, de l'accommodation, de la réciprocité.**

Un film d'horreur est montré à une personne contrôlée



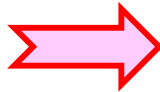
Le même film d'horreur est montré à une personnalité traumatiquée



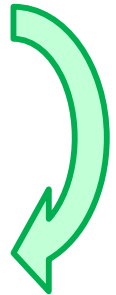
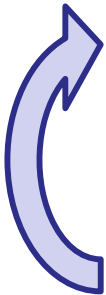


Comportements paradoxaux ?

**Anesthésie
émotionnelle
(dissociation)**



Permet certains types
de passages à l'acte
... mais aggrave perte
d'estime de soi



- **Conduites à risque**
- **Addictions**
- **Pratiques sexuelles violentes: porno, perverses, etc.**
- **Conduites autoagressives**
- **Conduites hétéroagressives**
- **Jeûne (anorexie)**

Le bon thérapeute

SCENARIO TRAUMATIQUE	THERAPIE CLASSIQUE	THERAPIE RELATIONNELLE
Loi du silence	Neutralité « bienveillante »	Empathie active
Déni, minimisation	Absence de recherche des ET	Reconnaissance et incitation à porter plainte
Isolement	Colloque singulier	Travail en réseau
Défense de type dissociatif	Exposition technique mal maîtrisée	Techniques diverses de gestion des émotions
Loi du plus fort	Cadre imposé =	Cadre démocratique négocié
Culpabilité	Implication du sujet (culpabilisation)	Critique du système agresseur
Emprise	Thérapie rigide (coaching)	Cadre souple avec recadrage
Abandons	Rupture des soins	Prévention des ruptures
Répétition des violences	Rejet par identification projective	Contrôle des contre-attitudes « violentes »
Violences sexuelles	Répétition littérale	Réécriture du scénario traumatique spécifique



Féministez-vous!

Ne dites plus

Elle s'est fait violer.

Une femme a
« avoué avoir été violée ».

Les enfants sont victimes
« d'abus sexuels ».

Les agresseurs d'enfants
sont des « pédophiles ».

Le viol est
« une pulsion irrépressible ».

Le viol est une
« relation sexuelle imposée ».

Ne croyez plus qu'il s'agit de
sexualité.

Ne croyez plus
qu'une femme violée
est une « femme foutue ».



Mais plutôt

Elle a été violée.

Elle a confié avoir
été violée.

Ils sont victimes d'agressions
sexuelles ou de viols.

Ce sont des
pédocriminels.

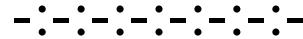
C'est une stratégie élaborée
et mise en place par les violeurs.

Il n'y a pas d'échange,
il y a un violeur, et une victime.

Le viol est
pouvoir et domination.

Les victimes de viol luttent
avec courage pour reprendre
pouvoir sur leur vie.

LIEUX D'INFORMATION POUR LES FEMMES



VIOLENCE CONJUGALE

APPELEZ LE :  **3919**

de 7h à 22 h - du Lundi au Samedi
les jours fériés : de 10h à 20h

▪ Écoute ▪ Orientation ▪ Information
pour les victimes et les professionnels concernés

Fédération Nationale Solidarité Femmes

fnsf@wanadoo.fr

www.solidaritefemmes.asso.fr

LIEUX D'INFORMATION POUR LES FEMMES

VIOLS FEMMES INFORMATIONS

Collectif Féministe Contre le Viol

0 800 05 95 95

Du lundi au vendredi - 10h–19h

Écoute - Soutien - Solidarité - Information

Formation de professionnels - Groupes de parole

www.cfcv.asso.fr

LIEUX D'INFORMATION POUR LES FEMMES

CNIDFF

**Centre national d'information sur les
droits des femmes et des familles**

7 rue du Jura

75013 Paris

 **01 42 17 12 00**

Pour connaître les coordonnées des CIDFF

de toute la France :

www.infofemmes.com

LIEUX D'INFORMATION POUR LES FEMMES

CIDFF de Paris

**Centre d'information sur les droits
des femmes et des familles**

17 rue Jean Poulmarch
75010 Paris

 **01 83 64 72 01**

femmesinfo@cidffdeparis.fr